

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**  
**le mardi 10 mai 2011 à 17 h**

---

**ORDRE DU JOUR**

1. Rapport de gestion sur les opérations de l'exercice 2010, rapports du Commissaire.
2. Rapport sur la Corporate Governance.
3. Comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2010.
4. Approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2010 - Affectation du bénéfice et fixation du dividende.

Il est proposé d'approuver les comptes annuels ainsi que la répartition du bénéfice de l'exercice et de maintenir le dividende brut par action entièrement libérée à 4,32 EUR, soit 3,67 EUR net, sous déduction des acomptes versés respectivement les 28 octobre 2010 (2,20 EUR net) et 17 février 2011 (1,47 EUR net), ce dernier valant dès lors solde.

5. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire pour les opérations de l'exercice 2010.

Il est proposé de donner décharge aux Administrateurs et au Commissaire en fonction durant l'exercice 2010 pour les opérations de cet exercice.

6. Conseil d'Administration :
  - a) Nomination de deux Administrateurs en remplacement du Chevalier John Kraft de la Saulx et de Mme Aude Thibaut de Maisières comme Administrateurs, sortants et rééligibles pour un nouveau mandat de quatre ans.

Il est proposé de réélire successivement le Chevalier John Kraft de la Saulx et Mme Aude Thibaut de Maisières comme Administrateurs pour une nouvelle période de quatre ans. Leur mandat viendra à échéance immédiatement après l'assemblée générale ordinaire de mai 2015.

- b) Confirmation de la désignation du Chevalier John Kraft de la Saulx et de Mme Aude Thibaut de Maisières comme Administrateurs indépendants.

Il est proposé de confirmer le Chevalier John Kraft de la Saulx et Mme Aude Thibaut de Maisières comme Administrateurs indépendants (sur base des critères de l'article 526ter du Code des Sociétés).

- c) Confirmation que M. Jean-Pierre Delwart et M. Bruno Rolin ne siègeront plus comme Administrateurs indépendants (par application de l'article 526ter 2° du Code des Sociétés).

L'assemblée prend acte que M. Jean-Pierre Delwart et M. Bruno Rolin ne siègeront plus comme Administrateurs indépendants compte tenu de la disposition légale précitée.

7. Divers.